

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 606**

présenté par

M. Sorre

AVANT L'ARTICLE 9

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.